



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

# **Prévisions des effectifs d'élèves en Nouvelle- Calédonie pour les années 2022 et 2023 et projections à l'horizon 2030**

Nouvelle-Calédonie

Juin 2021

Service études et prospectives

n° SEP – 06 -2021



# Sommaire

1. La baisse de la fécondité impactera encore durablement les effectifs d'élèves du premier degré.....3
2. Les effectifs en collège se stabiliseraient puis diminueraient .....4
3. Les effectifs en lycée demeuraient globalement stables.....5

Dans un contexte de baisse rapide de la fécondité au cours des quarante dernières années, les effectifs du premier degré ont diminué à ce jour de 2 660 élèves. Sous l'effet d'un faible niveau de fécondité, le nombre d'élèves diminuerait de 3 150 à l'horizon 2030. À court terme, la baisse concernerait les deux secteurs d'enseignement et les effectifs en préélémentaire.

La diminution des effectifs dans le premier degré a impacté les collèges qui ont perdu 2 400 élèves à ce jour. La baisse des effectifs au cours des deux prochaines rentrées concernerait uniquement les

établissements publics. À l'horizon 2030, les collèges publics et privés scolariseraient 930 élèves de moins (-5%) par rapport à la rentrée 2021.

Les lycées ont été concernés plus récemment par la baisse générationnelle et comptent à ce jour 750 élèves de moins. Une diminution des effectifs est attendue jusqu'en 2025, principalement dans la voie professionnelle. Les effectifs progresseraient par la suite et les lycées retrouveraient en 2030 des effectifs comparables à la rentrée 2021.

# 1. La baisse de la fécondité impactera encore durablement les effectifs d'élèves du premier degré

Dans un contexte de baisse de la fécondité, la diminution des effectifs du premier degré a débuté en 2008 en Nouvelle-Calédonie. Accentuée par un solde migratoire déficitaire observée sur la période récente, le nombre d'élèves s'élève à 34 136 à la rentrée 2021 contre 36 800 en 2008 (-7% soit -2 660 élèves). L'hypothèse du niveau de fécondité retenue, à partir des observations faites dans des pays ayant des comportements de fécondité similaires depuis de nombreuses années, et des taux de passage apparents conduisent à une baisse des effectifs au cours des dix prochaines années.

Les écoles publiques et privées compteraient 180 élèves de moins (-0,5%) à la rentrée 2022 et 490 élèves de moins (-0,9%) à la rentrée 2023 (figure 1). Cette diminution concernerait particulièrement les effectifs en préélémentaire en raison de l'arrivée de générations moins nombreuses que celle qu'elles remplacent : -210 élèves en 2022 et -490 élèves en 2023. Les effectifs en élémentaire demeurerait globalement stables au cours des deux prochaines rentrées scolaires.

Figure 1 : Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré en 2022 et 2023

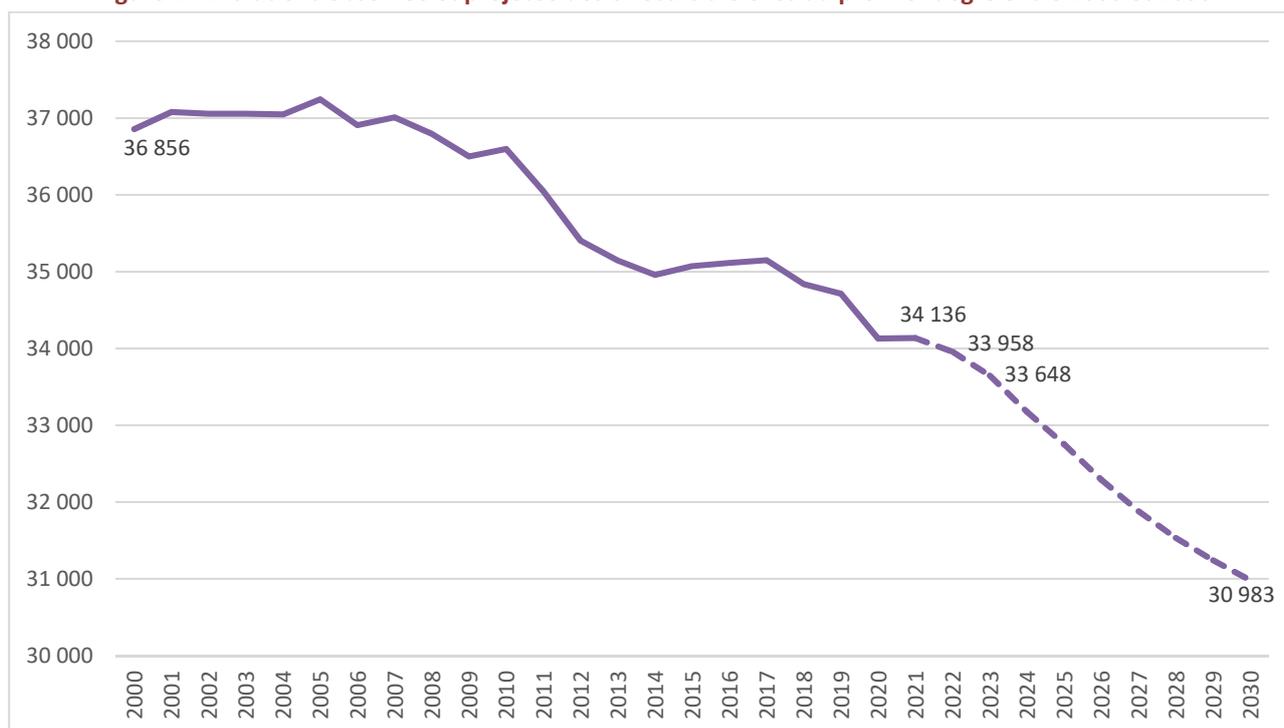
Niveau/Secteur	Constat 2021	Prévision 2022		Prévision 2023	
		Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution
Préélémentaire	12 354	12 142	-1,7%	11 868	-2,3%
Elémentaire	21 782	21 816	0,2%	21 780	-0,2%
<b>1er degré</b>	<b>34 136</b>	<b>33 958</b>	<b>-0,5%</b>	<b>33 648</b>	<b>-0,9%</b>
Public	26 434	26 325	-0,4%	26 120	-0,8%
Privé	7 702	7 633	-0,9%	7 528	-1,4%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

La baisse concernerait les deux secteurs d'enseignement : les effectifs s'élèveraient à 26 120 élèves dans les écoles publiques et 7 530 élèves dans les écoles privées à la rentrée 2023 contre respectivement 26 430 et 7 700 élèves à la rentrée 2021.

Au-delà de la rentrée 2023, la baisse des effectifs devraient s'accroître en raison de la baisse progressive des naissances (encadré). En 2030, les écoles scolariseraient 30 980 élèves soit 3 150 élèves de moins (-9%) par rapport à la rentrée 2021.

Figure 2 : Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves du premier degré entre 2000 et 2030



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

## 2. Les effectifs en collège se stabiliseraient puis diminueraient

La diminution progressive des effectifs dans le premier degré a commencé à impacter les collèges à la rentrée 2014. Depuis cette date, les effectifs ont diminué de 2 370 élèves (-12%) pour atteindre 17 060 collégiens à la rentrée 2021.

À la rentrée 2022, les effectifs baisseraient de 190 élèves (-1,1%) puis seraient stables à la rentrée 2023 en raison de l'arrivée de générations aussi nombreuses que celle qu'elles remplacent (figure 4).

Figure 4 - Prévisions des effectifs d'élèves en collège en 2022 et 2023

Secteur	Constat 2021	Prévision 2022		Prévision 2023	
		Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution
Public	13 063	12 868	-1,5%	12 830	-0,3%
Privé	3 993	4 002	0,2%	4 020	0,4%
<b>Ensemble</b>	<b>17 056</b>	<b>16 870</b>	<b>-1,1%</b>	<b>16 850</b>	<b>-0,1%</b>

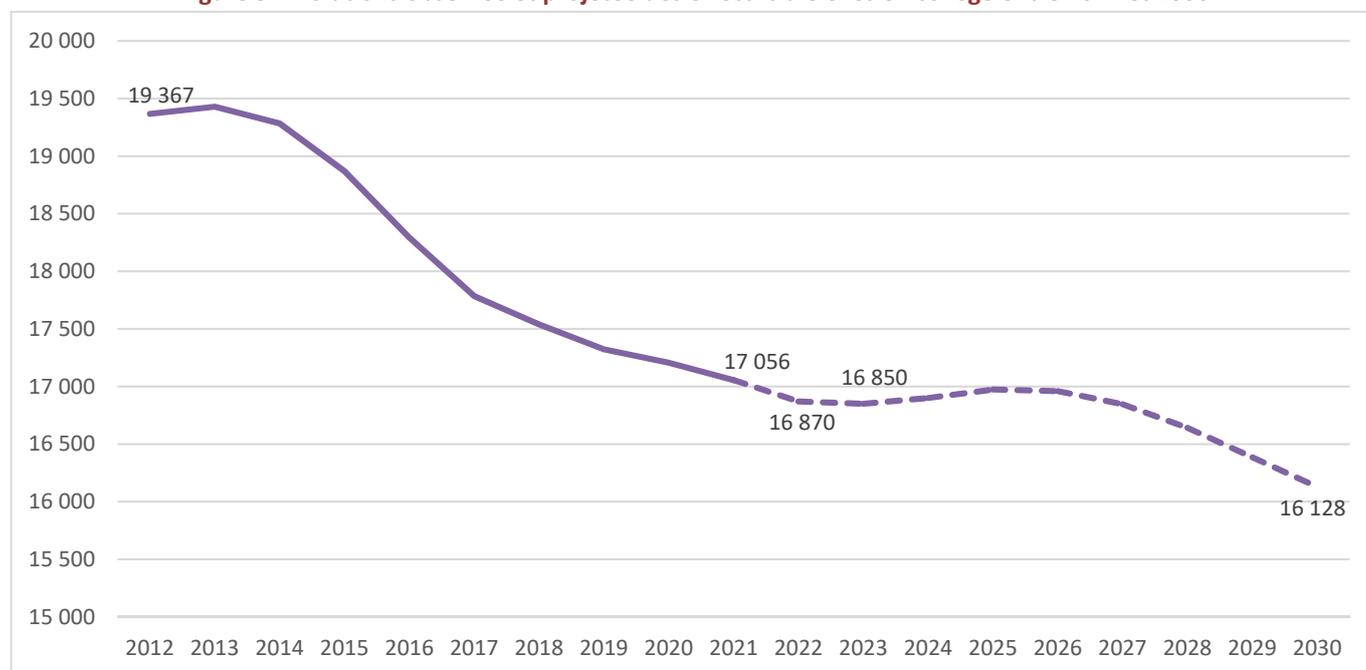
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

La baisse au cours des deux prochaines rentrées concernerait uniquement les établissements publics (-230 élèves) qui compteraient 12 830 élèves à la rentrée 2023. Dans les collèges privés, les effectifs demeureraient stables avec 4 020 élèves en 2023.

2026, puis diminueraient avec l'arrivée en collège des générations postérieures à 2014 moins nombreuses. En 2030, les collèges publics et privés scolariseraient 16 128 élèves, soit 930 de moins (-5%) par rapport à la rentrée 2021 (Figure 5).

À partir de la rentrée 2024, les effectifs en collège progresseraient légèrement, pour atteindre 16 970 en

Figure 5- Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves en collège entre 2012 et 2030



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

### 3. Les effectifs en lycée demeuraient globalement stables

L'arrivée progressive des générations postérieures à 2001, moins nombreuses que les précédentes, a impacté à la baisse les effectifs en lycée (hors post-bac) à partir de 2018. Depuis cette rentrée, les effectifs ont diminué de 750 lycéens (-6%), une baisse qui a concerné principalement la voie professionnelle.

Au cours des deux prochaines rentrées, les effectifs en lycée diminueraient au même rythme que la rentrée 2021 avec 12 360 élèves en 2022 et 12 245 élèves en

2023 (figure 6). Cette baisse concernerait les deux secteurs d'enseignement : 100 élèves de moins dans les lycées publics et 90 élèves de moins dans les établissements privés à l'horizon 2023. À l'instar des rentrées précédentes, la diminution concernerait principalement la voie professionnelle (-150 élèves au cours des deux prochaines rentrées). Dans la voie générale et technologique, la baisse serait plus limitée (-35 élèves au cours des deux prochaines rentrées).

Figure 6- Prévisions des effectifs d'élèves en lycée en 2022 et 2023

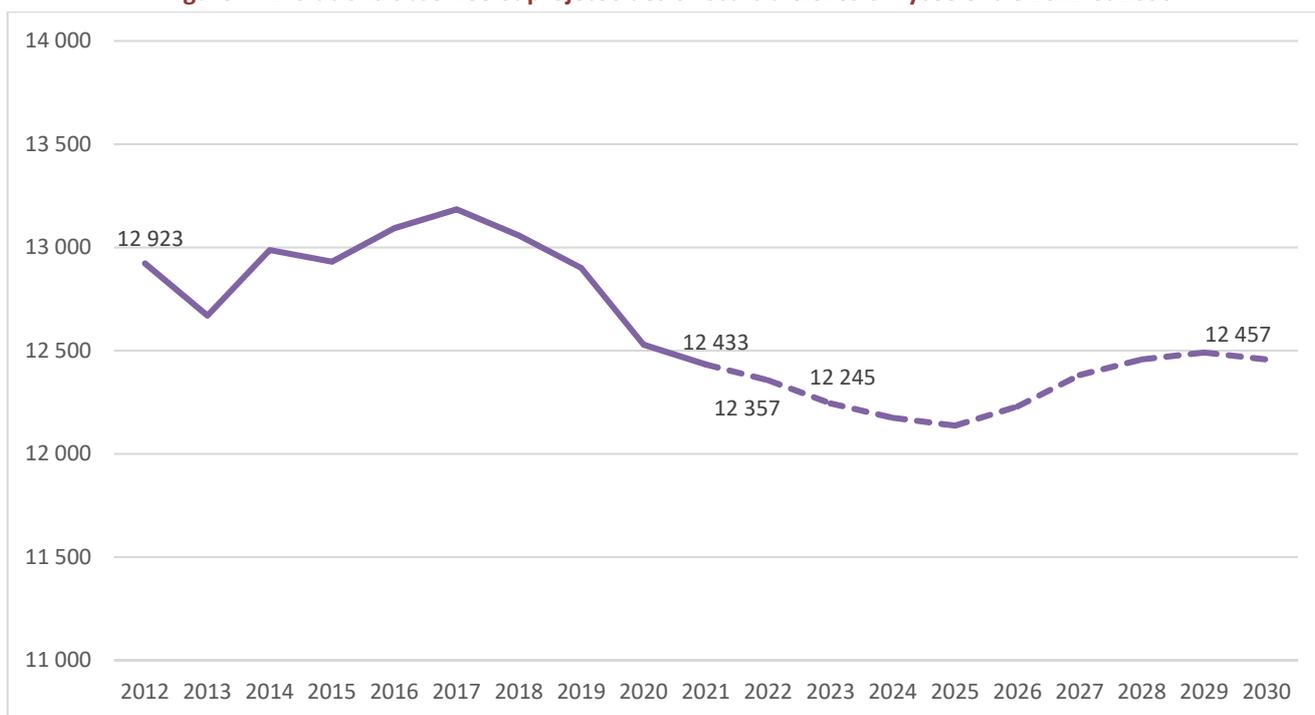
Secteur	Constat 2021	Prévision 2022		Prévision 2023	
		Effectifs	Evolution	Effectifs	Evolution
Public	7 832	7 782	-0,6%	7 730	-0,7%
Privé	4 601	4 575	-0,6%	4 515	-1,3%
<b>Ensemble</b>	<b>12 433</b>	<b>12 357</b>	<b>-0,6%</b>	<b>12 245</b>	<b>-0,9%</b>
LEGT	6 480	6 466	-0,2%	6 445	-0,3%
LP	5 953	5 891	-1,0%	5 800	-1,5%

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

Une diminution des effectifs est attendue jusqu'en 2025 où les lycées compteraient 12 140 élèves, soit 300 de moins (-2%) par rapport à la rentrée 2021 (figure 7).

Les effectifs progresseraient par la suite pour atteindre 12 460 en 2030, soit un effectif comparable à la rentrée 2021, avec l'arrivée en lycée des générations postérieures à 2009 plus nombreuses.

Figure 7- Évolutions observée et projetée des effectifs d'élèves en lycée entre 2012 et 2030



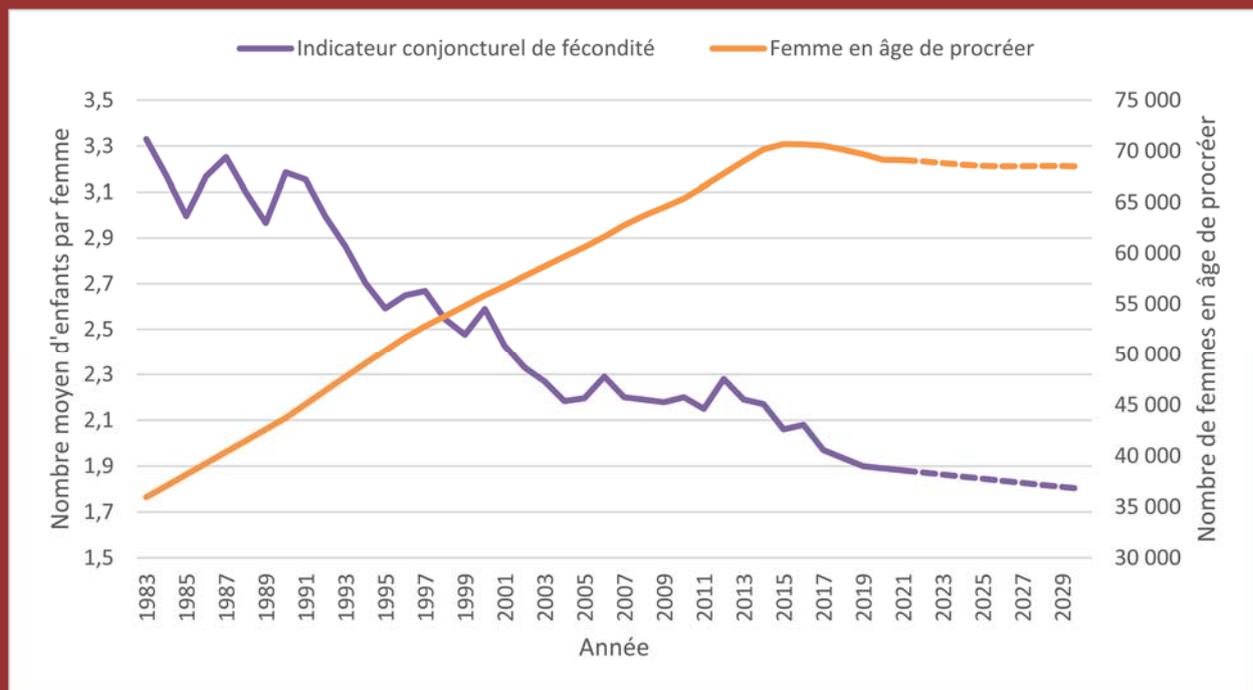
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP

### Le nombre de naissances devrait diminuer

Au cours des quarante dernières années, la Nouvelle-Calédonie a connu un recul rapide de la fécondité (1,95 enfant par femme en 2019 contre 3,5 au début des années 1980). Cette forte diminution a été amortie par la progression régulière du nombre de femmes en âge de procréer (+1,8% par an). Le nombre de naissances s'est ainsi maintenu à 4 170 en moyenne annuelle.

La diminution continue de la fécondité, et le déficit migratoire observé sur la période récente, a récemment infléchi la progression du nombre de femmes en âge de procréer : entre les recensements de 2014 et 2019 leur nombre a diminué de 2,2% avec pour conséquence une diminution du nombre de naissances (4 070 en moyenne depuis 2015).

#### Évolutions observée et projetée de l'indicateur conjoncturel de fécondité et des femmes en âge de procréer depuis 1983



Sous l'effet d'un faible niveau de fécondité (hypothèse de 1,8 enfant par femme à l'horizon 2030) et d'un solde migratoire nul, le nombre de femmes en âge de procréer devrait diminuer à l'horizon 2030. Le nombre de naissances continuerait de diminuer et passerait sous la barre des 4 000 naissances annuelles. La population des jeunes âgés de moins de vingt ans atteindrait 75 670 individus en 2030, contre 81 300 en 2021, et leur part au sein de la population totale passerait de 30% à 26%.

Dans l'hypothèse d'un maintien de l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) au niveau actuel (1,95 enfant par femme), le nombre de jeunes âgés de moins de vingt ans serait supérieur de 1,3%, soit 960 individus supplémentaires. Pour la première fois depuis 1983, le solde migratoire (*définitions*) était négatif sur la dernière période intercensitaire. Si le déficit migratoire demeurait durant la période de projection, la diminution du nombre de jeunes serait plus importante.

## Champ des prévisions et projections

Les prévisions et projections portent sur l'ensemble des établissements du premier et second degré du secteur public et privé (sous et hors contrat) relevant du ministère de l'Éducation nationale et situés en Nouvelle-Calédonie.

### Méthode de prévision retenue à court terme

Dans le premier degré, la prévision dans le préélémentaire et l'élémentaire repose sur la méthode des taux de passage apparents. Ces taux de passage intègrent à la fois des passages dans le niveau supérieur, les redoublements ainsi que les effets migratoires.

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disposant d'un historique suffisamment long pour appréhender ces flux, différentes hypothèses ont ainsi été formulées sur l'évolution future. Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2021 pour obtenir la prévision 2022. La prévision 2023 est obtenue selon un processus itératif. Les hypothèses choisies s'appuient le plus souvent sur les taux constatés les deux dernières années, accordant une prépondérance au flux le plus récemment observé ( $\text{taux } n+1 = \text{taux } n + (\text{taux } n - \text{taux } n-1)/2$ ). Toutefois, cette tendance a été, pour certains taux, amplifiée ou atténuée afin de prendre en compte les objectifs de politique éducative.

### Méthode de projection retenue à moyen et long terme

La projection de population scolaire à l'horizon 2030 s'appuie sur la projection démographique de la population pour la Nouvelle-Calédonie réalisée à partir du recensement de la population de 2019 et des hypothèses formulées sur la fécondité, la mortalité et les échanges migratoires avec l'extérieur, ces trois facteurs conditionnant l'évolution future de la population. L'hypothèse retenue pour la fécondité conduit à une baisse progressive de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 1,95 à 1,8 enfant par femme en 2030. L'hypothèse de mortalité suppose une baisse tendancielle des niveaux de mortalité comparable à celle constatée au cours des 20 dernières années. L'hypothèse de migration retient un solde migratoire nul.

La population scolaire est ainsi obtenue en appliquant à la population les taux de scolarisation à chaque âge. Ces taux sont obtenus en rapportant les élèves effectivement inscrits dans un établissement scolaire à la rentrée 2021 à la population estimée en 2021. Cette hypothèse suppose que la proportion d'enfants scolarisés demeure constante.

### Définitions

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée demeuraient inchangés à chaque âge.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période concernée. Ce concept est indépendant de la nationalité.

### Bibliographie

- “Les élèves dans les établissements publics et privés sous contrat du second degré à la rentrée 2021”, VR-DGE, Synthèse n°SEP – 01 – 2021, avril 2021.
- “La population scolaire à la rentrée 2021”, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 02 – 2021, avril 2021.
- “Les élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées à la rentrée scolaire 2021”, VR-DGE, Synthèse n°SEP – 05 – 2021, juin 2021.

collection

**Synthèses**

thématique

**Élèves**

titre du document

**Prévisions des effectifs d'élèves  
en Nouvelle-Calédonie  
pour les années 2022 et 2023 et  
projections à l'horizon 2030**

éditeur

**Service études et prospectives (SEP)  
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,  
direction générale des enseignements**

date

**Juin 2021**

contact

**sep@ac-noumea.nc**



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**